

Le bois de bord

Distance

↔ 13 km

Durée

🕒 3h45

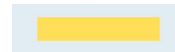
Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +295 m

Balissage

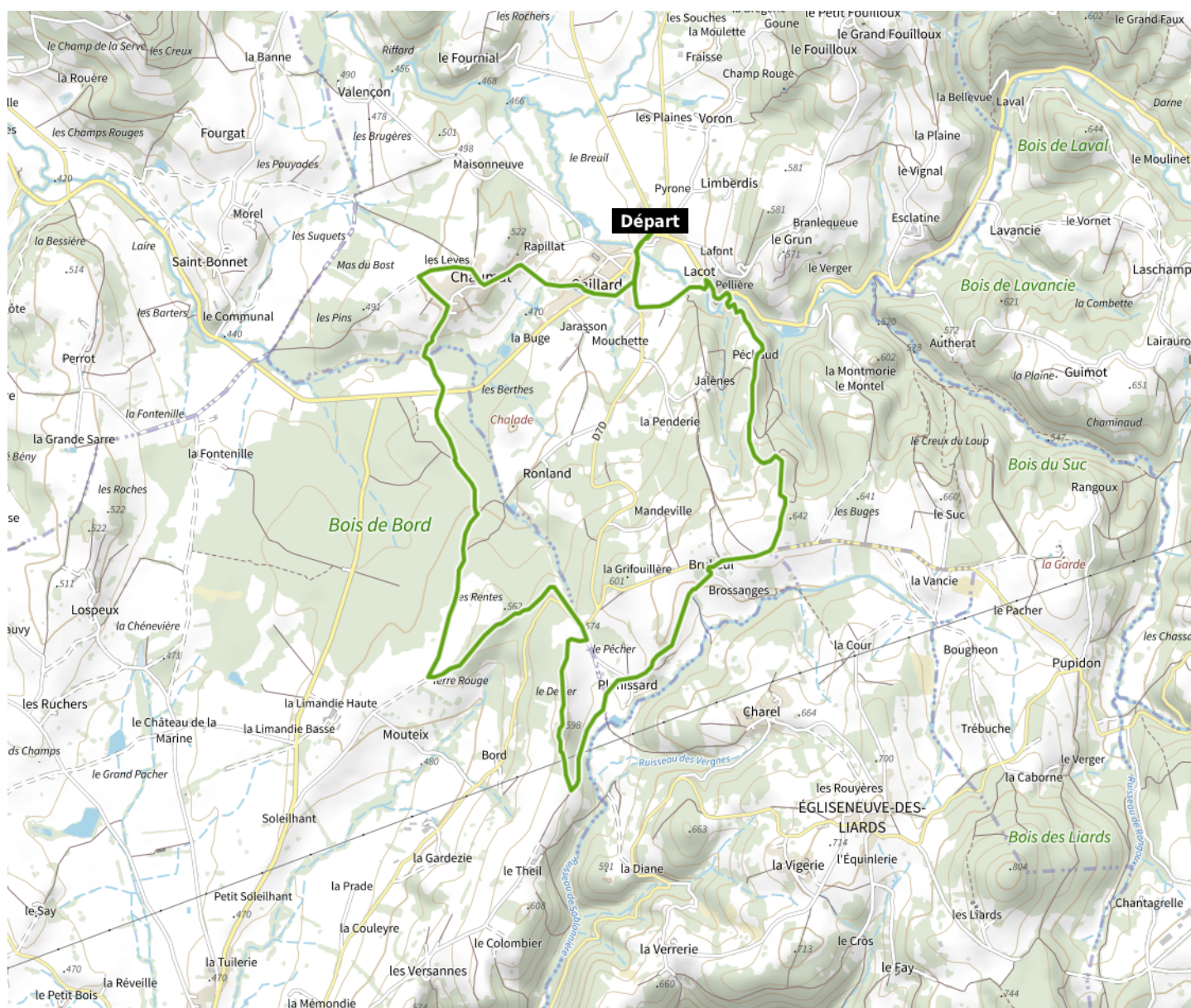


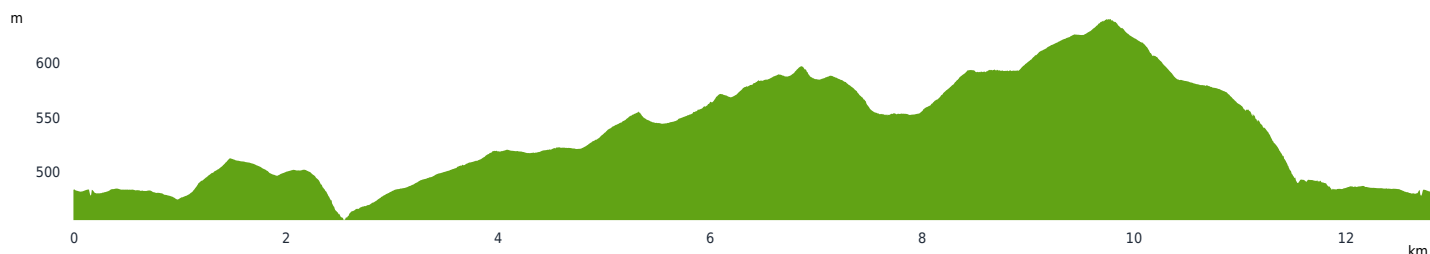
Jaune



Chiens autorisés — Animaux acceptés en laisse uniquement.

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Sugères

Adresse de départ

Place de l'Eglise de Sugères
63490 Sugères

Accès au point de départ

Accès au départ : Sur l'A75 ,sortie 4 ,direction Vic le Comte, aller à Sugères par D225 direction Ambert.
Panneau de départ et parking vers l'église.

Description du parcours

Un joli circuit assez ombragé qui offre des vues superbes sur les monts Dore, les monts des Dômes, le Livradois et la butte d'Usson.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Suivre la D996 direction Issoire. Après le pont prendre à gauche. À la D7d, se diriger à gauche sur 20 m et bifurquer à droite entre les murs. Traverser la route, aller tout droit et poursuivre vers la gauche. Emprunter à droite le chemin qui longe la clôture et en haut de la côte tourner à gauche. À Chaumat tourner à droite et continuer tout droit ; ignorer le chemin à droite (PVI : vue panoramique). Prendre le premier chemin à gauche puis à la route se diriger à droite. Descendre, franchir le ruisseau, virer à gauche et poursuivre jusqu'à la D996.

Étape 2 : Aller en face dans le pré en longeant la clôture puis suivre un sentier qui pénètre dans le bois de Bord. Progresser par la droite sur le chemin principal ignorant les chemins adjacents. À l'intersection, virer à gauche (PV2 : butte d'Usson) et, à la suivante, continuer à droite jusqu'à la D263.

Étape 3 : Aller en face direction Planissard sur 100 m et bifurquer à droite avant le hangar (PV3 : Butte d'Usson). À l'intersection se diriger à gauche, puis ignorer le chemin à droite. Dans une courbe à gauche emprunter à droite un passage herbeux sur 150 m aboutissant à Planissard .

Étape 4 : À la route prendre le chemin en face jusqu'à la D263 (hameau de Brulecul). Tourner à gauche puis à droite, suivre la route (PV4 : vue sur les Monts Dore et Dômes). À l'intersection suivante aller en direction de Péchaud. Continuer sur un chemin qui descend rejoindre la D996. Aller à gauche et virer à gauche avant l'entrée à Sugères, se diriger à droite après la passerelle, passer à Lacot et retrouver la D7d. Partir à droite et revenir au départ par l'itinéraire suivi à l'aller.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.